



j

**PARUTION INTERNET  
SITE CONSEIL NATIONAL**

[www.actify.fr](http://www.actify.fr)

**N/REF.: 1119/OC.OC/ACTIF  
SASU MARIANI**

Lattes, le 5 octobre 2023

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION  
D'UN FONDS DE COMMERCE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE**

**Activité** : Restauration traditionnelle et événementielle

**Enseigne** : LE 36

**Adresse** : 91, Rue Roland Garros - 34970 LATTES

**Descriptif** : Fonds de commerce de Restauration traditionnelle et événementielle, licence III, exploité en vertu d'un bail commercial au sein d'un local récemment rénové en rez-de-chaussée, auquel est adjoint l'exploitation d'une terrasse extérieure, situé 91, Rue Roland Garros à Lattes, d'une surface de 213 m<sup>2</sup> environ.

Le loyer mensuel s'élève à ce jour à la somme de 3.060,00 € TT.C.

**Dépôt des offres** : Les offres devront être transmises, par écrit exclusivement, en 3 exemplaires auprès du Liquidateur judiciaire, avant la date limite, soit le lundi 27 novembre 2023, le cachet de la poste faisant foi. La cession projetée intervenant dans les conditions de l'article L.642-19 du Code de commerce.

Les candidats acquéreurs sont informés que les offres déposées doivent être fermes, définitives, et dépourvues de toute condition suspensive.

En garantie du prix offert, les candidats acquéreurs doivent consigner par chèque de banque entre les mains du Liquidateur judiciaire 10 % du montant de l'offre, et communiquer une attestation bancaire justifiant de la disponibilité des fonds à première demande en vue de l'acquisition projetée.

Il est rappelé que les frais d'acte devant constater la mutation du fonds de commerce objet de la vente projetée, demeureront à la charge du cessionnaire désigné.

Enfin, les candidats doivent attester de leur totale indépendance, conformément aux dispositions de l'article L.642-3 du Code de commerce.

Maître Olivier CHAUFFOUR